

Zeitschrift: Histoire des Alpes = Storia delle Alpi = Geschichte der Alpen
Herausgeber: Association Internationale pour l'Histoire des Alpes
Band: 4 (1999)

Artikel: Maisons et paysages ruraux en Vallée d'Aoste : la pratique de la recherche
Autor: Remacle, Claudine
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-5510>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

MAISONS ET PAYSAGES RURAUX EN VALLÉE D'AOSTE

LA PRATIQUE DE LA RECHERCHE

Claudine Remacle

Zusammenfassung

Bäuerliche Häuser und Landschaften des Aostatal. Die Forschungspraxis

Angesichts der Diversität der ländlichen Bautradition im Aostatal hält die Kulturgüteraufsicht die eng zusammengebauten Häuser bei ihrer Inventarisierung auseinander. Die objektbezogene «Lektüre» der baulichen Transformationen geht der Anfertigung der Register voran, in denen die Eigenheiten aller Gebäude analysiert werden. Sie berücksichtigt damit den Wandel in der Wohn- und Konstruktionsweise vom Spätmittelalter bis zum Beginn des 20. Jahrhunderts. Das Gebirgsmilieu und seine Zwänge haben das Habitat gewiss mit strukturiert. Doch die Häuser, die unter ähnlichen geografischen Bedingungen in verschiedenen Seitentälern erbaut wurden, scheinen sich nicht zu gleichen. Die ländliche Baukultur entwickelte sich im Laufe der Zeit lokal nach diversen Modellen. Für das 18. und 19. Jahrhundert geben die Kataster Aufschluss über die Bauherren. Nur vertiefte Forschungen in Notariatsarchiven könnten dagegen die architektonischen Einflüsse aufzeigen, die von den lokalen Bräuchen beziehungsweise von auswärtigen Wanderhandwerkern ausgingen.

En 1987, la «Surintendance régionale des Biens culturels» a entrepris l'inventaire de l'habitat rural permanent d'autrefois.¹ Chaque corps d'édifice fait l'objet d'une fiche analytique comprenant des photos, mais surtout des paramètres descriptifs et des schémas.² Lors du tri, la comparaison des dessins permet de mettre en évidence rapidement des analogies et des contrastes entre les différentes formes architecturales. L'inventaire s'accompagne de recherches dans les archives foncières locales.³ L'opération a donc

un caractère interdisciplinaire. Elle est menée à bien depuis 1987 par des équipes de jeunes, formés à la méthode pendant un an. Les maisons conservées de 40 communes sur 74 ont déjà fait l'objet d'une ou plusieurs fiches. Certes, le recensement procède lentement, soumis au découpage communal et au zèle variable des enquêteurs. L'application d'une méthode de travail uniforme et la quantité des données réunies⁴ fournissent un éclairage intéressant sur l'étude de la «maison alpine».

LA DIVERSITÉ DES APPROCHES⁵

Dans le sillage de l'École française de géographie humaine, de nombreux auteurs considèrent encore les conditions difficiles de l'environnement montagnard comme un alibi pour justifier les formes prises par l'architecture paysanne, telles que les options de plans, l'emploi d'un matériau préférentiel ou encore la pente plus ou moins forte des toitures. Les propriétaires des maisons eux-mêmes mettent toujours en relation les choix traditionnels des anciens et les conditions climatiques du milieu naturel: neige, froid, vent.

D'autres auteurs, confrontés à la diversité de la façon d'habiter dans les Alpes, y voient l'influence culturelle des villes sur les campagnes, donc celle des modèles stylistiques; d'autres encore évoquent les invasions barbares ou la réminiscence de caractères antiques pour expliquer la présence de cours intérieures, de tuiles particulières ou de frises tortueuses.⁶ Faut-il vraiment remonter si loin? Fernand Braudel a réfuté dès 1979 l'influence de la romanité sur l'emploi des matériaux⁷ et montré le rôle évident des institutions, à travers les coutumes en matière de voisinage, des règlements et des lois.

Comme dans toute l'Europe occidentale, le désir de justifier à tout prix les différences régionales fait aussi appel à un autre facteur de prédilection, en pleine vigueur pendant l'entre-deux-guerres: l'ethnie, porteuse de savoirs et de genres de vie particuliers.

Je n'ai pas l'intention de critiquer ici ces approches. Je préfère réfléchir à l'importance de «l'habitat rural», qui, me semble-t-il, n'a pas attiré l'intérêt qui lui revient, alors qu'il se transforme de façon irréversible. La préoccupation d'expliquer les diversités locales et leur origine a masqué l'essentiel: la connaissance approfondie et généralisée des maisons dans un contexte donné, surtout là où l'habitat est groupé et évolutif, donc difficile à comprendre et à dater.



Ill. 1: Echallogne (Arnad). Adret de la basse vallée centrale. Un exemple d'ensemble complexe. Les maçonneries non enduites permettent une «lecture» des phases de construction.

DE QUAND DATENT LES MAISONS CONSERVÉES?

En Vallée d'Aoste, les villages sont rarement composés de bâtiments isolés. En général, ils sont formés d'ensembles complexes, comprenant plusieurs corps, transformés au fil des siècles par la succession des chantiers (Ill. 1–2). Les travaux les plus couramment réalisés sont l'ajout d'annexes, qui s'appuient aux maisons antérieures, et la surélévation. Lorsque l'on observe attentivement les murs en pierre non enduits, on y voit des reprises et différentes façons de mettre en œuvre les matériaux. Cette «lecture» fournit des repères chronologiques sûrs. Elle montre les techniques de construction les plus anciennes, les unes par rapport aux autres. Cette chronologie est donc relative, se référant aux phases dont la datation est absolue, à cause de la présence d'un millésime.⁸

L'habitude d'inciser un millésime n'est pas généralisée et, surtout, elle ne se diffuse qu'après 1550. Grâce à la dendrochronologie, appliquée à des exemplaires très anciens sans date, nous avons obtenu des repères chrono-



Ill. 2: Echallogne. À gauche, dépendance céréalière pour le séchage des javelles. Observer les supports récupérés d'un «raccard» préexistant.

logiques absolus et sûrs pour des bâtiments antérieurs au XVI^e siècle, que ce soit pour les techniques de construction en bois ou pour celles des bâtiments en pierre avec pièces de bois en place.⁹ En outre, dans deux cas,¹⁰ les sondages effectués sur des solives de remploi ont montré que ces éléments avaient été travaillés au XI^e siècle, avant les premières mentions écrites signalant l'existence des villages.

La maison paysanne la plus simple ne nous apparaît plus, désormais, comme une architecture vernaculaire sans âge, qui témoigne de la vie de nos arrière-grands-parents,¹¹ mais comme un document chargé d'une histoire à observer avec minutie.

Des changements technologiques se manifestent à des moments différents selon les lieux. Le tissu foncier des agglomérations et de leur finage est composé d'une multitude de parcelles dont chacune a une «histoire», bien différentes de ses voisines. Cet immense puzzle, représenté graphiquement par les plans cadastraux, comprend des pièces que les propriétaires successifs ont remodelées, en rehaussant le bâti ou en l'agrandissant, alors que les



Ill. 3: Echallogne. Maison-bloc en hauteur de la seconde moitié du XIXe siècle. De bas en haut: étable, logis, fenil. Distribution entre les différents étages par l'extérieur.

pièces voisines n'ont pas évolué. L'abandon et la ruine, conséquences de la déprise rurale et des blocages fonciers ne sont pas une nouveauté. Quelle que soit l'époque, des possesseurs entreprenants,¹² éleveurs, commerçants, notables, émigrants saisonniers, transforment ou éliminent les bâtiments anciens au profit de constructions «modernes», symboles d'aisance économique ou d'un statut social différent, et/ou pratiquent le «gel foncier» en accumulant des patrimoines sans les transformer. Il est très rare en Vallée d'Aoste que l'ensemble des constructions d'un village suive une conjoncture de renouveau total, excepté naturellement en cas de catastrophe naturelle ou d'incendie.

Le Moyen Âge tardif apparaît ici comme une période-clé, encore perceptible aujourd'hui dans l'architecture des villages et des hameaux. Certes, les substitutions massives des XVIIIe et XIXe siècles ont souvent détruit ou remodelé le bâti ancien. Les modèles architecturaux du XVe siècle ont bloqué en grande partie la forme du tissu parcellaire et surtout dirigé l'évolution des maisons des siècles suivants et de leurs annexes (Ill. 8).

LES MODÈLES

L'une des démarches les plus communes aux études qui traitent des maisons paysannes consiste à bâtir une typologie générale qui tienne compte du genre de vie et des modèles architecturaux adoptés par la population locale au XIXe siècle.¹³ Cette démarche a été critiquée et le sera encore.¹⁴ Elle réduit le regard porté sur les maisons à quelques grands types fonctionnels, sans tenir compte de la hiérarchie sociale ou de la permanence de formes architecturales héritées d'un passé bien plus lointain. L'analyse des cas complexes montre que cette approche reste nécessaire; elle doit cependant s'enrichir en prenant en compte les multiples facettes de la société et surtout, s'ouvrir à la dimension du temps long et au rythme des changements.

L'adoption des commodités, pour se chauffer ou pour cuisiner, bouleverse en profondeur les modèles architecturaux, à des moments différents suivant les lieux et le niveau social. Cela provoque des adaptations, des transpositions de modèles sur un bâti beaucoup plus ancien. Faut-il pour cela le négliger? Non, car il porte encore, dans ses formes, des éléments qui montrent à l'œil exercé son rôle antérieur. En outre, il est, pour l'historien du Moyen Âge tardif et de l'époque moderne, l'un des témoignages matériels qui illustrent le cadre de vie des communautés.

On ne peut décrire la dynamique des changements qu'en se basant sur une étude typologique. La notion de «modèle», préconisée par les anthropologues,¹⁵ est indispensable, mais je parlerais plutôt de «modèles successifs et différenciés» pour un lieu donné.

LA DIVERSITÉ VALDÔTAINE: QUELQUES EXEMPLES

La Vallée d'Aoste est une très petite région. Elle a, sur carte, les dimensions approximatives de 40 kilomètres sur 80. Drainée par la Doire Baltée, elle compte une douzaine de vallées latérales, séparées du sillon central par un fort dénivelé.

Certaines communautés sont fidèles pendant plus de 500 ans au même modèle. C'est le cas de Cogne. Du Bas Moyen Âge au début du XXe siècle, la maison paysanne se compose de deux corps de bâtiments adjacents (Ill. 6). Le premier est construit en bois et comprend la grange – à blé et à foin – superposée à l'étable et à une cage d'escalier intérieure. La cohabitation des



Ill. 4: Echallogne. «Dzerbi», dépendance céréalière pour le séchage des javelles. Dans cette partie de la région, les aires de battage sont externes.

gens et des bêtes y était permanente jusqu'au XXe siècle. Le second corps de bâtiment est en pierre. C'est une petite maison-tour¹⁶ avec foyer et réserves. Les restrictions imposées sur l'usage des bois, mais surtout sa pénurie à cause de la présence de mines de fer, provoquent l'emploi parcimonieux de ce matériau, mais sans changement de modèle (Ill. 5-6).

Dans la basse vallée du Lys et dans la partie inférieure du sillon de la Doire Baltée, au XVIe et au début du XVIIe siècle, le modèle adopté est fréquemment dissocié en deux corps de bâtiment, érigés en pierre: l'un comporte le foyer et des réserves, l'autre n'abrite que des espaces de production (fenil sur étable, sans système de distribution intérieur). Localement, des dépendances céréalières en bois (greniers et granges à blé) complètent les structures de l'exploitation rurale. Ces bâtiments sont en voie de disparition (Ill. 2). À l'altitude des châtaigneraies de 350 à 1000 mètres d'altitude, il existe en plus des dépendances en pierre pour le séchage des châtaignes et pour la conservation des feuillages (Ill. 4). Les maisons construites au XVIIIe et au XIXe siècle sont au contraire des maisons-blocs en hauteur où



Ill. 5: Valnontey (Cogne). À l'avant plan, grande maison pour deux familles. Ruraux à cohabitation en bois et petits volumes en pierre, les péra, avec cave, foyer et chambre à provisions superposés.

le logis est à l'étage, pris entre l'étable et les réserves de foin (Ill. 3). Pour passer d'un étage à l'autre, on profite de la pente du terrain. Les escaliers intérieurs sont rares, excepté dans les maisons des notables.

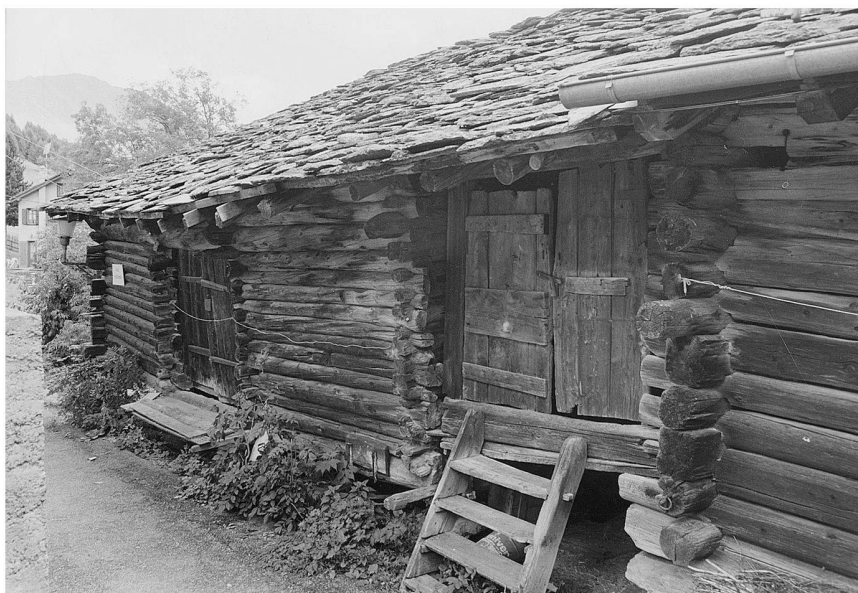
À Ayas et à Brusson, un modèle de base, très diffusé, dirige encore aujourd'hui la trame parcellaire de presque tous les villages: le raccard (Ill. 7). C'est un type de construction en bois bien connu en Valais, dont l'usage est lié à la production céréalière. Au niveau de l'étage en bois surélevé, son plan est strict: une aire de battage centrale, prise entre deux ou quatre gerbiers et des greniers en encorbellement. Dans l'état actuel des recherches, les plus anciens exemplaires datés par dendrochronologie sont du XVe siècle. Le niveau inférieur maçonné comprenait l'étable, avec cohabitation des hommes et du bétail, et une cave. Un logis était situé à l'étage supérieur pour les constructions à deux niveaux en maçonnerie, modèle très fréquent aux XVIIe et XVIIIe siècles. Pourtant, à la fin du XVIe siècle, dans cette partie de la Vallée d'Aoste, le modèle de maison-bloc en pierre à fonctions concentrées, décrit précédemment pour la Vallée centrale, s'était déjà répandu.



Ill. 6: Lillaz (Cogne). Les deux corps du modèle de maison, adopté par la population locale, se distinguent nettement. Noter l'usage parcimonieux du bois, comparé à la mise en œuvre des madriers ou des troncs à Valnontey.

Vers 1560, ce modèle a supplanté de nombreux raccards. Il s'est adapté à l'assiette foncière préétablie ou bien il a simplement fait table rase des bâtiments antérieurs. Ces ouvrages, encore nombreux aujourd'hui, témoignent qu'il existe à cette époque dans la Seigneurie de Challant des propriétaires fonciers cossus, mais ils démontrent surtout la présence sur place de maîtres-maçons et de tailleurs de pierre d'un très haut niveau. S'agit-il d'une main d'œuvre locale ou de migrants saisonniers? Ces éventuels migrants proviennent-ils d'Issime, du Biellais ou d'ailleurs?

Dans l'état actuel de mes recherches aux archives notariales d'Aoste, je n'ai pas de réponse. La vingtaine de prix-faits, rédigés à Ayas de 1609 à 1770 repérés jusqu'à présent, montrent l'activité de maîtres-maçons et de charpentiers locaux pour la construction des raccards. Or, en Vallée d'Aoste, les migrations saisonnières des maçons provenant de la Vallée du Lys et de la Val Sesia sont attestées jusqu'au XXe siècle par la tradition orale. Ces artisans travaillent à la construction des édifices religieux¹⁷ ou collectifs, tels que les églises, les chapelles, les écoles et les presbytères. Parmi les actes



Ill. 7: Lignod (Ayas). Façade à l'amont des raccards. Les portes doubles des aires de battage donnent souvent sur les chemins parallèles aux courbes de niveaux.

notariés, entre 1670 et 1680, on trouve en outre des conventions entre entrepreneurs locaux et apprentis, prêts à partir travailler pendant trois ans «en Lorraine ou dans les pays d'Allemagne», alors qu'en 1731 et 1732, ils vont «apprendre l'art de la maçonnerie sur le travail du Roy en Fenestrelle».¹⁸ Cela sous-entend un brassage culturel entre population locale et artisans, entre ville parfois très lointaine, et campagne, entre grands chantiers de formation et petits chantiers locaux.

Pour comprendre pourquoi une forme architecturale précise se diffuse à un moment donné, il serait nécessaire d'avoir en main des études historiques approfondies comme celles qui ont été engagées en Dauphiné par Alain Belmont,¹⁹ basées sur le dépouillement des archives notariales. Seule la microhistoire échelonnant les recherches sur la longue durée pourra expliquer les différences, liées non seulement à l'exploitation changeante de la terre, mais aussi à la conjoncture économique générale des périodes où l'activité de construction est florissante.



Ill. 8: Lignod (Ayas). Maison en pierre construite sur une parcelle dont le module est celui d'un raccard.

LES CONTRAINTES IMPOSÉES PAR L'INDIVISION

Pour des raisons structurales, les constructions en pierre supportent la surélévation, la substitution partielle et l'ajout d'annexes dans toutes les directions. En revanche, le bâti en bois reste relativement isolé des constructions successives. Il autorise cependant d'importants travaux en sous-œuvre ou de surélévation, voire le déplacement en hauteur de certains étages.²⁰ Cela dérange le regard habituellement «stratigraphique» des archéologues, habitués à la construction en pierre. Des strates plus jeunes sont sous de plus anciennes.

Lors de l'ajout d'annexes pour compléter l'héritage ou agrandir la maison, le tracé des chemins publics et l'existence de servitudes de passage orientent le développement des ensembles complexes. Ils les plient, à l'intérieur comme à l'extérieur, à des coutumes rigoureuses en matière de possession de l'espace.

Dans le Duché d'Aoste, où les coutumes²¹ sont imprimées au XVI^e siècle,

les pratiques successorales et matrimoniales sont relativement bien connues par les actes notariés. Pourtant, des résultats différents se manifestent dans l'architecture. Le régime favorise le partage des immeubles en parts égales entre les héritiers masculins jusqu'en 1837.²² À la fin du XIXe siècle, l'application du régime égalitaire pour les deux sexes est effective, mais l'indivision des immeubles est fréquente. Les données du cadastre d'origine de l'État italien (fin XIXe) et l'observation analytique du bâti montrent que des différences sensibles existent dans la propriété des maisons et des ensembles complexes. À Cogné, on constate que les propriétés des familles nucléaires de souches différentes s'interpénètrent peu. Chaque famille nucléaire vise à posséder une maison du modèle standard (Ill. 6), avec une série d'espaces extérieurs attigus équipés: basse-cour, creux à fumier, cabinet, place, jardin potager. Les propriétés des familles nucléaires de même lignée sont voisines, souvent mitoyennes.

À Bosses, où la maison-bloc en hauteur, en pierre, est plus précoce que dans la basse vallée centrale (XVIIe), l'étude de la propriété montre que le partage du bâti s'effectue par tranches verticales. Les espaces extérieurs complémentaires sont en file à l'aval des maisons. Celles-ci tendent à rester dans leur ensemble la propriété des membres d'une famille élargie de même souche, alignés l'un à côté de l'autre sous une vaste toiture.

Dans la plus grande partie de la région, lors des partages, les héritiers divisaient les espaces à disposition à l'intérieur des bâtiments hérités. Pour chaque lot, ils prévoyaient, si nécessaire, l'aménagement des pièces partagées par des cloisons, avec ajout d'une cheminée, de portes et de fenêtres. Malgré une indivision persistante des immeubles, dans les archives foncières, la liste des espaces est toujours fort semblable: étable, «pailler», caves, chambre à provisions, cuisine avecâtre, appelée «maison focale», «poêle», avec des droits d'usage pour les passages, pour l'aire de battage, le four à pain, le moulin ou le pressoir. Avec l'application du régime successoral égalitaire pour tous les héritiers quel que soit leur sexe,²³ les espaces ont été morcelés à un tel point que la possession de «l'air»²⁴ même est entrée en jeu. Elle joue un rôle dans l'évolution du bâti «des raccards sur jambes», comme dans celle des façades chargées de servitudes de vue, de lumière, de passage. Dans ce cadre, il est indispensable de connaître la réalité matérielle pour interpréter les sources.

Ces réflexions touchent l'architecture, mais elles pourraient s'appliquer de la même façon à toutes les formes d'appropriation de l'espace. Les abords

des maisons, les parcelles de champs, de prés, de bois sont équipés et partagés en fonction de leurs caractéristiques, comme la pente, la qualité des terres ou l'ensoleillement, mais aussi suivant l'ordre imposé par l'utilisation du sol et des aménagements agraires, par les servitudes liées à la propriété: les accès et les droits d'eau.

CONCLUSION

L'inventaire exhaustif des maisons rurales, en cours au Val d'Aoste, révèle la diversité des solutions architecturales données aux problèmes de l'adaptation au milieu. Les contraintes géographiques participent certes à l'orientation des toits et des ouvertures, mais la conception même des plans et des espaces à construire, si différents d'une vallée à l'autre, relève d'un autre registre au sein duquel les facteurs culturels sont prépondérants.

Dans l'état actuel des recherches, l'observation des ensembles complexes montre l'importance des «histoires» familiales, des coutumes en matière de voisinage. Certains bâtiments, bloqués dans leur évolution, ont maintenu leur forme du XIVe ou du XVe siècle. D'autres, au contraire, ont été transformés en conservant l'assiette foncière de départ; d'autres encore, à la faveur d'un pouvoir économique fort et momentané, sont le fruit de reconstructions complètes et d'agrandissements.

Envisagé de cette manière, l'inventaire des maisons rurales illustre la vie des villages de façon diachronique. Il donne corps aux tableaux brossés par les historiens à partir des archives locales. Il constitue un sauvetage urgent de la mémoire, car la spéculation foncière et les changements de vie transforment irrémédiablement ces derniers témoins de la vie du Bas Moyen Âge à nos jours.

Notes

- 1 La méthode et la fiche ont été décrites dans deux ouvrages: Claudine Remacle, *L'architecture rurale valdôtaine. Analyse de l'évolution*, Rome 1986 et *L'habitat rural valdôtain*, Turin 1994.
- 2 Schémas des façades principales, des plans, des formes d'ouvertures, des signes et des inscriptions.
- 3 Interprétation des cadastres anciens pour la propriété des maisons et pour l'utilisation agraire des sols aux abords des villages d'après le «cadastre sarde» (environ 1770);

éventuellement, d'après le «cadastre napoléonien» (1811) et, surtout, grâce aux données très précises du «cadastre d'origine» de l'État italien (Loi de 1886), réalisé à la fin du XIXe siècle en Vallée d'Aoste et mis en activité en 1914.

4 En 1997, les archives comprenaient 12'080 fiches.

5 De 1920 à 1960, l'École française de géographie stimule les recherches sur l'habitat rural, sous l'impulsion de Paul Vidal de la Blache et d'Albert Demangeon. Les maisons des Alpes françaises du nord sont étudiées par Jean Robert (1939). Depuis 1969, le Musée national des Arts et des Traditions populaires (Paris) donne une tonalité plus ethnographique aux recherches. Jean Cuisenier et Henri Raulin coordonnent l'exploitation des 1759 monographies et relevés réalisés en France de 1941 à 1945 par des architectes au chômage. Les ouvrages du *Corpus* influencent les publications sur la maison rurale alpine pendant les années 1980 et 1990 que ce soit en France, en Italie. Cependant, en France, des recherches parallèles, menées dans le cadre de l'«Inventaire des Richesses culturelles», ou sous forme de monographies locales, à caractère anthropologique ou historique, font prendre conscience que les bâtiments conservés sont souvent le fruit de remaniements nombreux; voir *Du village et de la maison rurale*, actes du Colloque tenu à Bazas, sous la direction de Charles Higounet, Bordeaux 1979, et les articles publiés dans *Le monde alpin et rhodanien*, revue éditée par le Musée Dauphinois, Grenoble.

En Italie, le C. N. R. a d'abord stimulé une vaste enquête à caractère géographique, dirigée par Renato Biasutti, mais, dès le début des années 1960, une nouvelle orientation a été donnée à la recherche par Lucio Gambi, avec son article «Per una storia dell'abitazione rurale d'Italia», in: *Rivista storica italiana* LXXVI, 1964, pp. 427–454. Depuis, les publications ont laissé peu de place au déterminisme physique; en revanche, les approches sont historiques, socioculturelles et ethniques; en particulier la collection dirigée par Enrico Guidoni, *L'architettura popolare in Italia*. Dans les Alpes, les zones de peuplement alémanique connaissent un regain d'intérêt pour leur architecture: Luigi Zanzi, Enrico Rizzi, *I Walser nella storia delle Alpi*, Milano 1987, pp. 119–194; Enrico Rizzi, *Storia dei Walser*, Anzola d'Ossola 1992, pp. 201–208; *Le case dei Walser sulle Alpi*, Anzola d'Ossola 1996.

En Suisse, l'intérêt pour l'étude des maisons rurales est particulièrement précoce. Au début du XXe siècle, l'approche de Jacob Hunziker a un caractère ethnographique prononcé. En 1959, Richard Weiss souligne la complexité des recherches et l'importance de la dimension du temps dans son analyse fondamentale sur les maisons et les paysages de Suisse: *Häuser und Landschaften der Schweiz*, Erlenbach/Zürich. Depuis 1965, la Société suisse des traditions populaires publie des ouvrages très approfondis sur chaque canton. Ces synthèses touchent aussi bien les formes de peuplement que les modèles fonctionnels et les techniques de construction des maisons paysannes.

6 À ce sujet, il est particulièrement évocateur de lire la description du *chalet alpin* par Maurice Agulhon, «Les campagnes à leur apogée», in: *Histoire de la France rurale*, vol. III, Paris 1976, pp. 282, 305. En outre, la Faculté d'Architecture de l'École polytechnique de Turin a publié récemment une bibliographie par thèmes: Antonio De Rossi, «L'architettura e il territorio montano: una traversata bibliografica», in: *Abitare le Alpi*, Torino 1998, pp. 181–191.

7 Fernand Braudel, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme. XVe–XVIIIe siècle*, Paris 1979, p. 304, note 10. Sur le même thème, voir aussi Jean Chapelot, Robert Fossier, *Le village et la maison au Moyen Âge*, Paris 1980, p. 255.

8 De nombreux millésimes se trouvent sur des pièces de remploi. La prudence s'impose toujours pour apprécier si une date incisée se trouve dans sa position originelle; il faut vérifier la cohérence des éléments architecturaux et l'absence de reprises.

9 Claudine Remacle, «L'âge du bois, une donnée scientifique pour comprendre l'évolution des maisons anciennes», in: *Bulletin de la Société valdôtaine d'Histoire naturelle* 45, 1991, pp. 143–153; «Les maisons rurales en pierre au Val d'Aoste: diversité fonctionnelle et ca-

- ractères architecturaux (XVe–XVIe siècle)», in: *Le village médiéval et son environnement*, Paris 1998, pp. 203–220.
- 10 Vedun, Avise, remploi de 1070 environ (LRD93/R3572); Valleil, Torgnon, remplois de 1084 (LRD95/R4011).
 - 11 Je caricature ici la façon d'étudier les maisons rurales. Il est certain qu'il existe dans tous les pays des études approfondies, qui, pour quelques communes, cantons ou régions, tiennent compte de la longue durée.
 - 12 Les archives foncières (terriers, registres cadastraux, livre des passages de propriétés) sont des indicateurs précis montrant les constructeurs potentiels dans les zones où domine le faire-valoir direct.
 - 13 Agulhon (cf. note 6), pp. 277–296.
 - 14 Michel Rautenberg, *La maison rurale des Monts du Lyonnais*, Lyon 1997, pp. 12, 57.
 - 15 Amos Rapoport, *Pour une anthropologie de la maison*, Paris 1972, p. 6.
 - 16 Remacle, 1998 (cf. note 9), p. 206.
 - 17 Bruno Orlandoni, *Artigiani e artisti in Valle d'Aosta dal XIII secolo all'epoca napoleonica*, Ivrea 1997.
 - 18 Aoste, Archives des Notaires, Donnas, vol. 88 (Notaire Jean Jacques Alby); Châtillon, vol. 476 (Notaire Claude Duc).
 - 19 Alain Belmont, «*Les métiers du bâtiment dans un village dauphinois du XVIe siècle au début du XIXe siècle*», in: *Cahiers d'Histoires XXXII*, Lyon 1987, pp. 239–266, ou «*L'histoire des toits dauphinois*», in: *Le Monde alpin et rhodanien*, 4e trim., 1994, pp. 7–24.
 - 20 Ces processus émergent dans les contrats de construction.
 - 21 *Les Coutumes du Duché d'Aouste avec les uz et stils du pais*, Chambéry 1588.
 - 22 Les femmes reçoivent une dot, mais héritent en l'absence de mâles, exception faite pour Cogne.
 - 23 Régime préconisé par le Droit civil édité en 1837, appliqué aussi par l'État italien. En 1914, lors de la mise en activité du cadastre de l'État, on constate que le régime égalitaire est appliqué depuis une génération ou deux au maximum.
 - 24 Espace libre compris entre le soubassement maçonné et le raccard construit sur plots.

Leere Seite
Blank page
Page vide